

Limoges le 24 avril 2015

Patrice Arnoux
Marianne Corrèze
Co-Secrétaires académiques du SNES-FSU

à
Monsieur le Recteur de l'Académie de Limoges

Monsieur le Recteur,

Nous avons pris connaissance de la circulaire datée du 16 avril 2015 relative à la nouvelle organisation de la correction des épreuves du DNB.

Si la recherche d'une harmonisation des corrections, avec un barème extrêmement détaillé, est un objectif partagé par l'ensemble des correcteurs afin de garantir l'égalité de traitement de chaque candidat, cette circulaire pose néanmoins de nombreux problèmes.

Les consignes qui y sont données sont infantilisantes et il serait pour le moins choquant que soit établie à l'avance une moyenne cible. La remontée, en deux temps, des moyennes des correcteurs, outre son aspect bureaucratique, est vécue par les enseignants comme une profonde remise en cause de leur professionnalisme et suscite chez eux incompréhension et colère.

Par ailleurs, les procédures de remontées et d'harmonisation font peser sur les professeurs coordonnateurs une charge qui n'est pas la leur puisqu'ils pourraient imposer une nouvelle notation à leurs collègues.

Nous vous demandons donc, de revoir la procédure d'harmonisation des corrections des épreuves écrites du DNB afin de lui permettre d'atteindre l'objectif qu'elle se fixe : garantir l'égalité des candidats devant l'épreuve et non remettre en cause la capacité de jugement, l'expertise et la conscience professionnelle des professeurs.

Nous vous prions de croire à notre profond dévouement au Service Public de l'Éducation.